

# FEDERATION DES ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES DU CENTRE ET DU MASSIF CENTRAL

Association déclarée au J.O. n°758

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports - N° 63EP516 Association déclarée d'intérêt général Siret : 442 256 484 00015

Secrétariat général Yvonne CHANGEA 33 bis chemin du Buisson 43000 Le Puy en Velay

# Compte - rendu du CA du 18 mars 2018

Membres excusés : Angélique Clément, Serge Mielvaque, Patrick Pascal.

Ouverture de la séance par Huguette Varin qui souhaite la bienvenue à tous.

Compte rendu du CA du 1<sup>er</sup> octobre 2017 approuvé à l'unanimité.

## Pôle Administration

#### Secrétariat par Yvonne

Depuis notre dernier CA la secrétaire a rédigé et envoyé le compte rendu du CA du 1<sup>ier</sup> octobre 2017 aux membres ainsi qu'au webmaster pour sa mise en ligne sur le site.

Préparé et expédié les divers courriers pour l'AGE et l'AGO du 28 octobre à Argenton sur Creuse.

Pour la confection des livrets par Roger Marandola, il a fallu relancer divers pôles afin qu'ils lui transmettent leurs compte rendu.

Rédigé et envoyé le compte rendu de l'AG ainsi que le PV de modification des statuts.

Rédaction et l'envoi de la convocation et de l'ordre du jour de notre réunion d'aujourd'hui.

## ➤ Le point sur les affiliations des groupes par Carole

A ce jour sur 32 groupes inscrits. 4 groupes n'ont pas répondu à l'appel à cotisation (Los Oyolos, Lo Bourreio, La Sanfloraine, et Ronda Tipica), une mise en sommeil : Lo danseus de Jean do Boueix. Il reste 31 groupes à la Fédération.

Désirant faire un spectacle en 2018, le groupe Ballet Opak, (ancien membre de la Fédération), a contacté Carole juste pour bénéficier du contrat d'assurance très avantageux de la Fédération. Celui-ci n'ayant jamais répondu aux différents courriers qui lui ont été adressés, il a été déclaré démissionnaire, et donc ne peut prétendre au droit de réintégration comme les groupes déclarés en sommeil, selon les termes du règlement intérieur.

#### > Les finances par Carole

A ce jour en compte : environs dix mille euros.

La mise en sommeil des groupes depuis quelques années s'intensifie. Les causes sont multiples la diminution de leurs adhérents, le manque de musiciens, les difficultés de recrutement. Tout cela influe sur la trésorerie.

Sur l'évolution du déficit années après années constaté par Jean-Jacques et dont les membres du CA sont très conscients ; notamment les frais de déplacements des membres du bureau. Il est décidé que l'indemnité kilométrique passera à 0,308 € (pour être en conformité avec la législation) au lieu de 0,38€. Pour certains membres ce sera l'abandon de créances au profit de la Fédération en contre - partie d'un reçu fiscal pour les personnes imposables.

## Récompenses par Yvonne

Le 28 octobre 2017 à Argenton sur Creuse parmi les 16 groupes présents 6 ont récupéré et réglé leur commande (7 Bronze- 4 Argent – 6 Or – 3 Vermeil – 2 ATP) pour montant de 116 €.

Le 29 novembre 2017 envoyé par courrier postal à 6 groupes (8 Bronze – 1 Argent – 14 Or – 5 Vermeil) pour un total de 156 €. (Dont 8 € expédié à recevoir).

Stock des insignes :

Bronze: 17 (commande à prévoir) - Argent: 138 - Or: 9 (commande à prévoir) - Vermeil: 57 - ATP: 99

Stock Diplômes:

Bronze: 54 – Argent: 161 - Or: 31 – Vermeil: 45 – APT: 8 (commande à prévoir).

Prévoir aussi l'achat d'un réassortiment de pochettes plastiques pour mettre les insignes.

A partir d'aujourd'hui c'est Marie Proust qui prend en charge les récompenses.

## > Juridique et Assurances par Michel

A condition d'être déclarée d'intérêt général les associations peuvent recevoir des dons, tels les abandons de créances de ses adhérents et ainsi délivrer un reçu fiscal pour les personnes imposables. 66% des sommes versées, dans la limite de 20 % de leurs revenus imposables sont déductibles de leur impôt sur le revenu. Consulter le site internet : associations.gouv.fr.

Depuis cette année le tarif des assurances des instruments de musique passe à 15,59 € (au lieu de 15 €) Dorénavant ce tarif évoluera chaque année.

Pour 2017 : 6 sinistres de déclarés (1véhicule – 3 instrument – 2 personnels)

## Pôle Musique et Danses

## > Stage de musique par Marie

Faire un sondage et préparer une fiche technique présentant le côté pédagogiques pour les besoins du groupe qui sera envoyé aux présidents et aussi aux responsables musique de chaque groupe. Yvonne enverra un courrier à tous les groupes pour recenser les référents musique et les maîtres de danses pour les adultes et les enfants. La mise à jour se fera chaque année lors de l'appel à cotisation avec la fiche du bureau.

## Danses par Huguette

Visite des groupes :

La bourrée du Pavin par Monique et Pierre n'a pas pu se faire. Ils prendront contact avec le groupe pour convenir d'une date lors d'un spectacle ou d'une répétition (Huguette rappelle qu'une trame avec les critères à vérifier sert de support).

Nous sommes dans le conseil mais pas dans la sanction.

Le Brusse par Huguette et Michel à faire

#### > Festi'jeunes à Laguiole par Aurélie Ugonnet

Il aura lieu le 1 er et le 2 juin.

Le « livradoué dansaîre » ne participera pas pour les raisons suivantes données par Aurélie Fournier : seulement 5 enfants dont 2 qui ne dansent pas et plus d'accompagnateurs adultes que d'enfants. « La sabotée Sancerroise » ne pourras pas participer en raison de l'éloignement et le choix d'un weekend trop court (auparavant 3 jours ex pentecôte).

Au programme activités le samedi après-midi et spectacle le dimanche

Prendre contact avec Gilles Cassagne pour un final en commun.

Sont inscrits Laguiole, Vichy et ses sources, la pastourelle de Rodez (contacter la Sanfloraine) La subvention de 1500 € a été actée.

Intervention de Marie qui est en charge du choix et de l'achat du cadeau qui sera remis aux participants jusqu'à l'âge de 16 ans, en souvenir du weekend fest'jeunes. Le choix s'est porté sur un sac à dos au tarif de 2,50 € pour une commande de 150 à 200 pièces.

# PÔLE COMMUNICATION

➤ Revue fédérale par Huguette en l'absence d'Angélique qui lui a transmis un compte rendu. Suite à la mise en sommeil du groupe « Les danseus de Jean do Boueix » la revue de mars sera amputée de la rubrique un groupe au microscope. Dorénavant le C.A. prendra contact avec les groupes pour s'assurer qu'ils ont bien noté l'information et éventuellement prévoir un groupe de remplacement. Pour la prochaine AG en 2019 on fait un point sur les groupes qui pourraient l'accueillir sachant qu'il faut tenir compte des possibilités d'hébergement sur le site. Voir « Les danseurs brayauds » de Châtel Guyon, « Lou Brouchillou » à St Anthème.

#### Site internet par Pierre

Baisse des connexions par rapport à l'an dernier. Les organisateurs de festivités qui nous contactent n'ont pas trouvés nos coordonnées en allant consulter le site, peu de personnes semblent en connaître son existence.

Erick BOYER a contacté Huguette pour faire évoluer le site elle a délégué Michel et Pierre pour prendre contact avec lui afin d'en améliorer la consultation surtout pour l'accès aux informations réservés aux adhérents.

#### > Les subventions par Carole et Monique

Carole n'a pas le temps a y consacré et Monique pour des raisons de santé n'a pas pu s'en occuper. Patrick Pascal a transmis un dossier de demande de subvention à Huguette qu'elle a fait suivre à tous. Demande qui doit répondre à des objectifs très précis, et dont la date limite est fixée au 31 mars 2018. Aurélie Fournier dans le cadre du festival d'Ambert a déposé un dossier en privilégiant les thèmes bio – jeunes- partage.

## Pôle Patrimoine par Marie-Noëlle :

Sur le costume bourbonnais bonne participation des groupes, De la part de Cusset bonne documentation sur le chapeau à 2 bonjours.

En raison du manque de temps elle n'a pas pu nous donner lecture du compte rendu de ses recherches.

Le prochain C.A dimanche est prévu le 30 septembre 2018 sur la journée, pour pallier à ce manque de temps.